

99 % de
réussite

Objectifs généraux (arrêté de 2015)

- Préparer l'animateur à exercer les fonctions suivantes :
 - assurer la sécurité physique et morale des mineurs et en particulier les sensibiliser, dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet pédagogique, aux risques liés, selon les circonstances aux conduites addictives ou aux comportements, notamment ceux liés à la sexualité,
 - participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs,
 - participer, au sein d'une équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs,
 - encadrer et animer la vie quotidienne et les activités,
 - accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets.
- D'accompagner l'animateur vers le développement d'aptitudes lui permettant :
 - de transmettre et de faire partager les valeurs de la République, notamment la laïcité,
 - de situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif,
 - de construire une relation de qualité avec les membres de l'équipe pédagogique et les mineurs, qu'elle soit individuelle ou collective, et de veiller notamment à prévenir toute forme de discrimination,
 - d'apporter, le cas échéant, une réponse adaptée aux situations auxquelles les mineurs sont confrontés.

Public et pré-requis

- Demandeurs d'emploi, salariés, employeurs...
- Avoir 17 ans
- Etre inscrit sur www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd.
- Etudiants

Modalités d'inscription/de recrutement

- Si vous êtes demandeurs d'emploi, contacter votre conseiller Pôle Emploi, Mission Locale ou Cap Emploi
- Si vous êtes salariés, employeurs..., contacter directement le centre de formation POINFOR le plus proche de chez vous

Financements possibles

Selon votre statut, contacter POINFOR (Bourse CAF possible)

Durée indicative

- En centre : 70 h. Toute absence à l'une des journées, quel que soit le motif, rendra impossible la validation de la formation.

En 2 fois 5 jours consécutifs

Siège Social

ZI Les Franchises
132 rue de la poudrière
52200 Langres

T: 03 25 87 02 51
langres@poinfor.org

Chaumont

48 rue de la Chavoie
52000 Chaumont

T: 03 25 32 26 98
chaumont@poinfor.org

Saint-Dizier

5 rue Abbé Gruet
52100 Saint Dizier

T: 03 25 04 38 60
saint.dizier@poinfor.org

La Chapelle Saint Luc

3 rue Archimède
10600 La Chapelle Saint Luc

T: 03 25 70 47 47
la-chapelle-saint-luc@poinfor.org

Migennes

131 avenue Jean Jaurès
89400 Migennes

T: 03 86 80 38 28
migennes@poinfor.org

Niveau d'entrée et de sortie : sans niveau spécifique

Contenu

- **Des « Savoirs »** – Des Connaissances théoriques & des compétences techniques
 - Le cursus BAFA
 - Les besoins de l'enfant & le développement de l'enfant aux différents stades, de la petite enfance à « l'adolescence »
 - Les différents acteurs d'un ACM (statuts & missions)
 - Le cadre réglementaire des ACM et la sécurisation des publics ou du moins des moyens de le connaître et de le comprendre
 - La responsabilité civile et pénale des animateurs
 - Les différents projets - Le rôle éducatif de l'animateur d'ACM – Réflexions et écriture d'intentions éducatives et surtout, à leur niveau, la proposition de moyens d'actions en liaison - Le projet d'activité
 - Les modalités d'accompagnement de l'animateur
 - Des supports, techniques d'animation variées : apprentissage de différents jeux, leurs règles et autres activités pour chaque âge (activités d'intérieur ou d'extérieur
 - La maltraitance, les conduites addictives et pratiques sexuelles déviantes ou inappropriées : indicateurs & acteurs relais compétents, (...)
- **Des « Savoirs Faire »** : Apprentissage, expérimentation de méthodes d'animation, d'accompagnement :
 - Préparer et Animer des activités, des jeux à règles (échecancier), les promouvoir ou sensibiliser, accueillir des publics, arbitrer, dynamiser, sécuriser, réagir ... & finaliser.
 - Sécuriser une activité, un accueil : s'informer, s'assurer, installer, aménager, s'équiper, veille active ... - établir une liste de ses obligations de moyens visant à cette sécurité optimale
 - Accompagner les enfants d'un ACM dans les différents temps de vie quotidienne (repas & collations, temps de repos & de sommeil, les temps calmes, hygiène & soins, ...) – Quelles alternatives ?
 - Etablir et faire respecter des règles de vie collective, poser, doser son autorité, prévenir ou réguler, dépasser différents conflits (entre enfants, enfants / adultes...) – Quelles attitudes possibles ? (...)
- **Des « Savoirs Etre »** : Sensibilisation, expérimentations et conseils transversaux tout au long de la session.
 - L'éthique professionnelle, l'exemplarité de l'animateur (actes, gestes, paroles, tenue ...)
 - Le respect de la hiérarchie, des protocoles et, plus généralement, la tolérance de la différence, le respect des locaux et du matériel
 - Les attitudes maltraitantes « ordinaires », discriminantes
 - L'autoévaluation, la remise en cause
 - L'initiative, l'attitude volontaire et participative,
 - Le travail en groupe, les attitudes propres à l'efficacité
 - Le sens relationnel, l'attitude propre à entrer en relation, se faire comprendre, faciliter la relation (...)

Validation

- Attestation de fin de formation.
- Les modalités et critères d'évaluation sont propres à une session dite théorique, autrement dit en l'absence de confrontation directe avec des mineurs. Ces critères d'évaluation et nos méthodes seront lus, commentés et distribués à chaque stagiaire le 1er jour de la session et affichés en permanence.

Coût pédagogique : forfait de 480 € en **Demi-Pension** (repas de midi pris en charge).

Formation accessible aux personnes reconnues travailleurs handicapés

<http://www.emfor-bfc.org/>

<http://www.formation.grandest.fr>

<https://fr-fr.facebook.com/poinfor>